ASSOCIATION « UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

Madame Danièle LAMARQUE Présidente de la Chambre Régionale des Comptes de PACA 17, rue de Pomègues 13 295 – MARSEILLE Cedex 08

Le 11 décembre 2012

Madame la Présidente,

Notre association locale d'usagers agréée s'est manifestée en octobre 2009 à l'aide d'un mémorandum remis au Président SCHWERER à propos des conditions de déroulement des «concessions d'aménagement des périmètres de restauration immobilière » du centre ville de Marseille.

L'opérateur de ces concessions fut la Société d'Economie Mixte « Marseille Aménagement¹ » dont les principaux actionnaires sont la Ville de Marseille et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur la proposition de son président de l'époque, le Conseil d'Administration de la SEM a délibéré le 28 mai 2009 la demande à la Chambre Régionale des comptes de PACA de bien vouloir inscrire à son programme de contrôle un examen de la Société justifié par ses liens étroits et importants en matière d'activités de développement des communes avec les collectivités publiques actionnaires.

Le dernier contrôle effectué sur la Société par la CRC remontait aux années 1997 – 1998.

Lors du déroulement de ces opérations, l'association Un Centre Ville Pour Tous en a dénoncé la conduite pendant de nombreuses années comme en attestent des décisions de justice, des articles de presse et certaines décisions de la Ville de Marseille et de la Communauté urbaine.

Affectant le centre ville, les nombreux dysfonctionnements techniques, sociaux et financiers constituaient des faits que nous avons souhaité porter à la connaissance de la Chambre Régionale, conformément à nos statuts.

¹ Qui succéda à une autre SEM également contrôlée par la ville de Marseille : « Marseille Habitat »

Nous ne reviendrons pas, dans cette missive, sur l'argumentaire de nos interventions qui figure au dossier que vous possédez et qui a pu être précisé aux magistrats de la CRC lors de deux auditions de membres de notre association les 1^{er} et 8 mars 2012 à l'occasion desquelles ont été communiqués divers documents constitués ou collectés par notre association.

Au moment où plusieurs organes de presse divulguent des informations parcellisées, nous aimerions que vous nous proposiez un rendez-vous destiné à faire un point sur la procédure en cours.

Avec l'espoir de vous rencontrer, recevez, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Jean CANTON, Président